

26 au 28 mars 2016

COURSE INTERNATIONALE PAR ETAPES

TOUR DU LEMAN JUNIORS

Trophée Franco - Suisse de Cyclisme sur route



1ère étape: Contre-la montre
Illarsaz (VS) - CMC Aigle (VD)



2ème étape: Circuit
Jussy - Jussy (GE)



3ème étape: Montagne
Bellevaux - Hirmentaz (F -74)



4ème étape: Circuit
Prévessin - Prévessin (F-01)

Nous vous souhaitons
plein succès!



*Musée Atelier
du vélo ancien*



COURSE INTERNATIONALE PAR ÉTAPES DU 26 AU 28 MARS 2016

Le mot du Président du Conseil du Léman

Le Conseil du Léman est heureux de soutenir, pour sa 23ème édition, le Tour du Léman Juniors, fédérant chaque année une centaine de coureurs, venus des départements de l'Ain, de la Haute-Savoie, et des cantons de Vaud, du Valais et de Genève, mais aussi parfois d'autres pays, comme les Pays-Bas, l'Italie, la Slovénie.

Réunis autour d'un même défi sportif, les coureurs arpenteront, durant 3 jours, les routes des 5 entités du Conseil du Léman, défendant à la fois les couleurs de leur territoire, mais aussi des valeurs partagées, de dépassement de soi, de respect, de probité, qui font la force de cette compétition.

Aussi je tiens à saluer le travail collégial des organisateurs de cette épreuve sportive de haut niveau, et à remercier les bénévoles des fédérations suisses et françaises de cyclisme, qui conçoivent chaque année un parcours et des épreuves (courses en ligne, courses de côte, contre la montre) appelant chacun à se dépasser dans sa spécialité.

Le Conseil du Léman entend, au travers des manifestations sportives qu'il soutient, renforcer la connaissance mutuelle de nos populations, favoriser leur rencontre et leur rapprochement.

Le Tour du Léman juniors en est une illustration concrète et je vous invite à venir nombreux les 26, 27 et 28 mars prochain, pour soutenir nos jeunes coureurs, dans un esprit d'amitié, de partage, et d'ouverture.



*Virginie DUBY-MULLER
Président du Conseil du Léman*

TOUR DU LÉMAN JUNIORS

TROPHÉE FRANCO-SUISSE DE CYCLISME

Palamrès du Tour du Léman

	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
2015	PRIMOZIC Jaka (SLO)	SIVAKOV Pavel (RUS)	BISSEGGER Stefan (SUI)
2014	LAFAY Victor (FRA)	MÜLLER Patrick (SUI)	SCHAEPPPI Martin (SUI)
2013	PARET-PEINTRE Aurélien (FRA)	ROCHAS Rémy (FRA)	RASCLE Teddy (FRA)
2012	HAMBROOK Sean (NZL)	GOULOT Kevin (FRA)	BOUVET Thomas (FRA)
2011	BOHLI Tom (SUI)	RICHARD Marc (FRA)	LIENHARD Fabian (SUI)
2010	PELLAUD Simon (SUI)	GUILLAUME Théo (FRA)	COMPARAT Alban (SUI)
2009	CHENAUX Adrien (SUI)	HUGENTOBLER Grégory (SUI)	HUGENTOBLER Loïc (SUI)
2008	DOWNEY Sean (IRL)	MALAQUIN Julien (SUI)	AUBERT Loïc (SUI)
2007	WÜST Lionel (SUI)	SCHWEIZER Marcus (SUI)	BALDASSARE Romain (FRA)

Le mot du parrain de l'épreuve



Ma victoire au TLJ (anciennement Trophée Franco-Suisse) est une de me plus belle récompense au niveau national. J'étais à la lutte durant l'ensemble de la compétition avec Amet Orken, coureur turc du CMC.

Cette épreuve de haut niveau réunit des coureurs de la Suisse, la France et rayonne bien au delà de ces frontières. Elle est l'occasion de s'affronter sur différents terrains mais aussi de rencontrer de nouveaux jeunes.

Le TLJ devrait être un objectif majeur pour tous les jeunes cyclistes. De mon côté j'en garde de superbes souvenirs à Fully bien-sûr, chez moi, mais aussi l'ascension terrible de la Croisette depuis Saint Julien en Genevois resteront des beaux moments de ma carrière!»

*Je vous souhaite une belle édition 2016.
Simon Pellaud*

COURSE INTERNATIONALE PAR ÉTAPES DU 26 AU 28 MARS 2016

Le comité d'Organisation

Le comité de pilotage

Loïc Hugentobler	Marie-Anne Lintignac	Georges André Banderet
Rachel Dubois	Didier Pannatier	Eric Hugentobler
Vincent Prudentino	Jean-Yves Voisin	

Organisateurs

Cyclophile Aigle / UC Montheysanne	co/présidents Jean-Denis Sahli / Yves Clapasson
Union Vélocipédique Genevoise	président Loic Hugentobler
Comité départemental de Haute-Savoie	président Jean-Yves Voisin

Comité d'honneur

Madame Virginie Duby-Muller	Président du Conseil du Léman
Monsieur Jacques Melly	Membre d'honneur
Monsieur Guy Larmanjat	Membre d'honneur
Monsieur Rachel Dubois	Coordonnateur Sport du Conseil du Léman
Monsieur Didier Pannatier	Président de la Fédération Cycliste Valaisanne
Monsieur Jean-Yves Voisin	Président du Comité FFC de la Haute Savoie
Monsieur Daniel Girard	Président du Comité FFC de l'Ain
Monsieur G-A Banderet	Président de l'Association Cycliste Cantonale Vaudoise
Monsieur V. Prudentino	Président de l'UC Gessienne
Monsieur Loïc Hugentobler	Président de l'union Vélocipédique Genevoise
Monsieur Eric Hugentobler	Ex-Président de l'union Vélocipédique Genevoise

TOUR DU LÉMAN JUNIORS TROPHÉE FRANCO-SUISSE DE CYCLISME

Les partenaires des classements



CONSEIL DU LEMAN
Leader Classement Général



UNION VELOCEPIEDIQUE GENEVOISE
Leader Classement Sprint



CENTRE MONDIAL UCI
Maillot du plus combatif
(chaque étape)



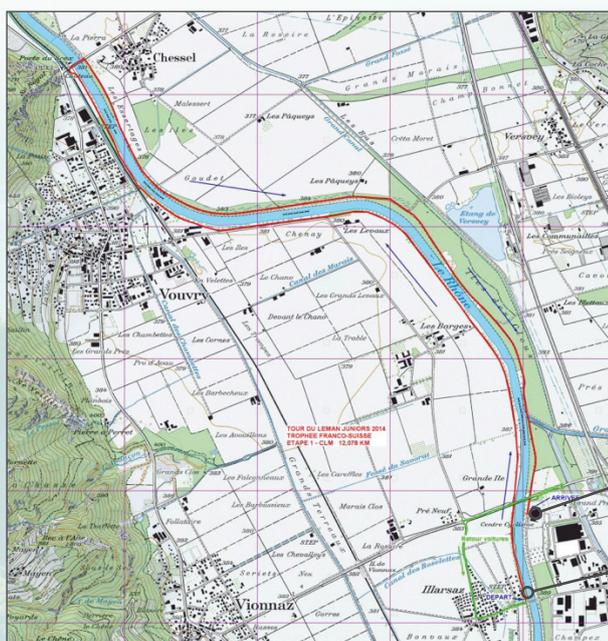
ACCV
Leader Classement de la Montagne

COURSE INTERNATIONALE PAR ÉTAPES DU 26 AU 28 MARS 2016

Programme Samedi 26 mars Etape 1 - Illarsaz - Aigle

Contre-la-Montre - 12 Km

11h00	Ouverture de la permanence au centre mondial du cyclisme Distribution des dossards
12h30	Fin de la permanence
13h00	Réunion des directeurs sportifs
14h00	1er départ
17h00	Cérémonie protocolaire
17h30	Départ d'Aigle en direction de Bellevaux
18h30	Hébergement
19h30	Repas



 Retour Voiture START

 Parcours de Course

Permanence & Arrivée

Départ Illarsaz
46°18'45.5 N 6°55'57.8 E

TOUR DU LÉMAN JUNIORS

TROPHÉE FRANCO-SUISSE DE CYCLISME

Programme Dimanche Matin 27 mars

Etape 2 - Jussy - Jussy



Course en circuit de 9.7 km à parcourir 9 fois

6h00	Petit déjeuner
7h30	Départ pour Jussy
8h30	Arrivée sur site de départ
9h30	Départ de la course
11h15	Arrivée de la course
11h30	Cérémonie protocolaire
11h45	Départ pour Bellevaux
12h30	Repas



Départ & Arrivée Jussy

46°14'26.0 N 6°15'05.8 E

Parcours de Course

Sprints



Tours 3 - 5 - 7 - 9
1^{er} 5 pts, 2^{ème} 3 pts, 3^{ème} 1pts

GPM



Tours 4 - 6 - 8
1^{er} 5 pts, 2^{ème} 3 pts, 3^{ème} 1pts

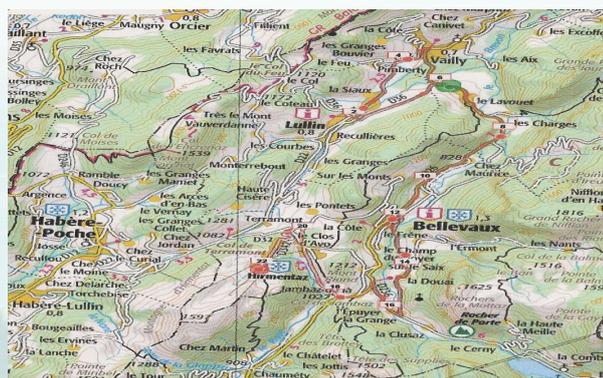


COURSE INTERNATIONALE PAR ÉTAPES DU 26 AU 28 MARS 2016

Programme Dimanche Après-midi 27 mars Etape 3 - Bellevaux – Hirmementaz

 Course de côte de 20.5 Km

12h30	Repas
15h15	Départ de la course de côte à Bellevaux
16h25	Arrivée de la course
16h30	Cérémonie protocolaire
18h30	Repas



Départ BELLEVAUX
ARRIVE HIRMENTAZ

Parcours de Course

Sprint à Lullin

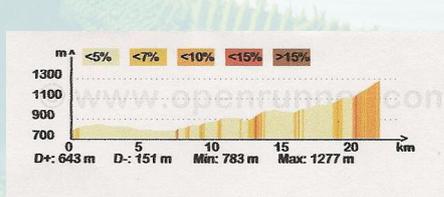


1^{er} 8 pts, 2^{ème} 5 pts, 3^{ème} 3pts
4^{ème} 1 pts

GPM Arrivée



1^{er} 10 pts, 2^{ème} 7 pts, 3^{ème} 4pts
4^{ème} 1 pts



TOUR DU LÉMAN JUNIORS

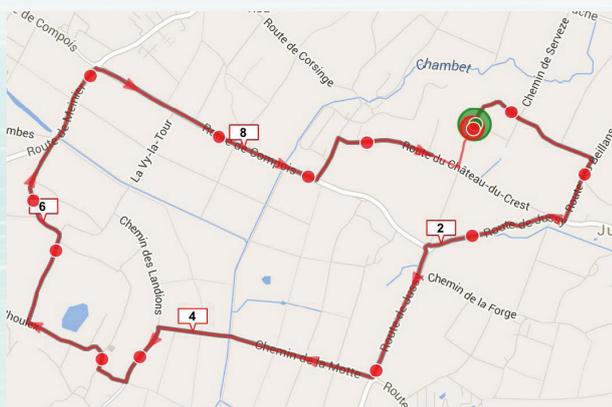
TROPHÉE FRANCO-SUISSE DE CYCLISME

Programme Lundi 28 mars
Etape 4 - Prévessin - Prévessin



Course en circuit de 5,3 km à parcourir 16 fois

6h00	Petit déjeuner
6h30	Restitution des logements
7h00	Départ pour le site de départ à Prévessin
8h30	Arrivée à Prévessin à la salle Gaston Laverrière
10h00	Départ de la course à la mairie
12h00	Arrivée de la course
13h15	Remise des prix à la salle Gaston Laverrière
14h00	Fin du Tour du léman



Départ & Arrivée Prévessin

Parcours de Course

Sprints

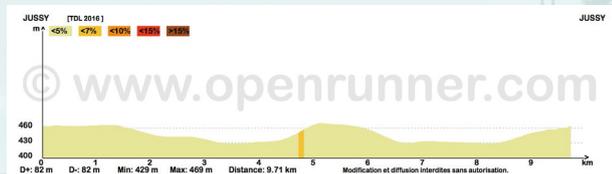


Tours 2 - 6 - 10 - 14 - 16
 1^{er} 5 pts, 2^{ème} 3 pts, 3^{ème} 1pts

GPM 800m. après arrivée



Tours 4 - 8 - 12 - 16
 1^{er} 5 pts, 2^{ème} 3 pts, 3^{ème} 1pts



COURSE INTERNATIONALE PAR ÉTAPES

DU 26 AU 28 MARS 2016

REGLEMENT PARTICULIER

L'épreuve TOUR DU LEMAN JUNIORS - TROPHEE FRANCO-SUISSE DE CYCLISME est organisée conjointement par le Cyclophile Aigle, l'UC-Montheysanne, l'UC Gex, les Associations Cantonales de Genève, Vaud, et Valais pour la Suisse et les Comités FFC de l'Ain et de la Haute Savoie pour la France, sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale.

Le Tour du Léman Juniors se dispute sur 3 jours, du 26 Mars au 28 Mars 2016.

1. TYPE D'ÉPREUVE

Course par étapes, épreuve réservée aux coureurs de la catégorie hommes JUNIORS (1998 – 1999). Elle est inscrite aux calendriers de la FFC et de Swiss Cycling.

2. PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux coureurs individuels et aux équipes nationales étrangères (hors FRA et SUI), cantonales, régionales, de comités départementaux et aux clubs (limitée à 6 coureurs par équipe). Le comité se réserve le droit de valider ou non les équipes nationales.

Inscriptions limitées à 120 coureurs.

3. PERMANENCES DE DEPART ET D'ARRIVEE FINALE

La permanence de départ se tient à Aigle au Centre Mondial du Cyclisme, dès 11h00 le samedi 26 Mars.

La permanence d'arrivée et la cérémonie protocolaire finale se dérouleront à Prévessin (F-01) le lundi 28 mars.

4. MATERIEL

L'épreuve se court avec un vélo de route. Pour le contre la montre du samedi 26 Mars, les vélos de contre la montre sont interdits, par contre les prolongateurs sur le cintre normal sont autorisés de même qu'une roue lenticulaire.

Le retrait des dossards et des transpondeurs se fait à la permanence du CMC à Aigle (CH) de 11h00 à 12h30. Les dossards sont à garder pour les 4 courses. Les transpondeurs sont fixés sur le côté gauche du vélo utilisé en course à environ 120 cm du point le plus éloigné de la roue avant.

Les transpondeurs seront rendus auprès du camion du jury à l'arrivée le lundi 28 Mars à Prévessin.

5. CONTRE LA MONTRE DU SAMEDI 26 Mars

Pour ce contre la montre, l'ordre des départs sera déterminé par l'organisateur afin de permettre, dans la mesure du possible, aux directeurs sportifs de suivre leurs coureurs.

Les départs seront donnés de 1' en 1'. Les coureurs doivent se présenter au plus tard 10 minutes avant leur départ pour signature de la feuille de départ et contrôle du vélo (braquet et prolongateurs). Le parcours est libre à la reconnaissance jusqu'au premier départ et ensuite interdit lorsque le 1er coureur est parti. Les ravitaillements sont interdits sur le contre la montre.

6. DELAIS D'ÉLIMINATION

Aucun, mais pour être classé, tout coureur doit finir sa course quel que soit son temps. Pour les étapes 2 et 4, les coureurs se trouvant dans le même tour que le vainqueur, doivent obligatoirement terminer la course pour être classés. Les coureurs doublés (tour de retard) seront neutralisés, après l'arrivée du vainqueur. Ils seront classés et crédités du temps du dernier + une majoration de 5% du temps du vainqueur. Les coureurs qui abandonnent ne peuvent pas prendre le départ de l'étape suivante.

Toute situation d'exception peut être tranchée par le collège des commissaires après consultation de la direction de l'organisation.

TOUR DU LÉMAN JUNIORS

TROPHÉE FRANCO-SUISSE DE CYCLISME

REGLEMENT PARTICULIER

7. LES ETAPES

Les étapes suivantes sont disputées lors de ce Tour du Léman Juniors:

26 Mars Contre la montre Aigle 12 km Parcours plat 1 tour

27 Mars Course en ligne Jussy 87.3km Parcours vallonné 9 tours

27 Mars Course de côte Bellevaux 20.5 km Dénivelé de 645m

28 Mars Course en ligne Prévessin 5.3 km Parcours vallonné 16 tours

8. CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL

Le classement général individuel au temps est établi par l'addition des temps enregistrés dans chacune des étapes.

Le premier du classement général individuel porte le maillot de leader du Tour du Léman Juniors.

Pour bénéficier des prix du classement général final, tout concurrent doit avoir accompli la totalité du parcours de l'épreuve dans les délais réglementaires.

En cas d'égalité, l'article 2.6.015 du règlement de l'UCI sera appliqué pour déterminer l'ordre du classement.

9. PRIX

Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de 2'213 . Les prix seront remis exclusivement le lundi 28 Mars à la salle Gaston Laverrière de Prévessin-Moëns lors de la réception finale à partir de 13h30 (voir planche des prix). Les coureurs absents à la cérémonie finale du lundi 28 mars, ne recevront pas leurs prix.

10. Maillot Jaune

Le premier du classement général individuel porte le maillot jaune de leader du Tour du Léman Juniors.

Ce maillot sera remis, après chaque étape et le coureur a l'obligation d'être présent lors de la cérémonie protocolaire pour prétendre à son maillot.

Le maillot devra obligatoirement être porté lors de l'étape suivante.

11. Maillot Rouge

Prix « Centre Mondial du Cyclisme » de la combativité.

Ce prix met en lumière, l'audace, le dépassement de soi, et toutes les valeurs essentielles qui font du cyclisme un sport d'exception.

Le collège des commissaires délibère à l'arrivée de l'étape, afin de désigner le combatif du jour.

Ce maillot sera remis, après chaque étape et le coureur a l'obligation d'être présent lors de la cérémonie protocolaire pour prétendre à son maillot.

Le maillot devra obligatoirement être porté lors de l'étape suivante. Lors de la cérémonie protocolaire finale, une prime sera versée aux 4 plus combatifs. A cette occasion, le coureur se présentera avec son maillot distinctif.

12. Maillot Vert

Prix « UVG » pour le meilleur sprinter

Ce prix récompense le meilleur sprinter de l'épreuve. Le classement sera effectué à l'addition des points que les coureurs obtiendront lors des étapes 2, 3 et 4

Ce maillot sera remis, après chaque étape et le coureur a l'obligation d'être présent lors de la cérémonie protocolaire pour prétendre à son maillot.

Le maillot devra obligatoirement être porté lors de l'étape suivante.

Lors de la cérémonie protocolaire finale, une prime sera versée aux 3 premiers coureurs de ce classement.

A cette occasion, le coureur se présentera avec son maillot distinctif.

COURSE INTERNATIONALE PAR ÉTAPES

DU 26 AU 28 MARS 2016

REGLEMENT PARTICULIER

13. Maillot à Pois

Prix « ACCV » pour le meilleur grimpeur

Ce prix récompense le meilleur grimpeur de l'épreuve. Le classement sera effectué à l'addition des points que les coureurs obtiendront lors des étapes 2, 3 et 4.

Ce maillot sera remis, après chaque étape et le coureur a l'obligation d'être présent lors de la cérémonie protocolaire pour prétendre à son maillot.

Le maillot devra obligatoirement être porté lors de l'étape suivante. Lors de la cérémonie protocolaire finale, une prime sera versée aux 3 premiers coureurs de ce classement.

A cette occasion, le coureur se présentera avec son maillot distinctif.

14. CEREMONIES PROTOCOLAIRES

Se présenteront dans un délai maximum de 15 minutes après l'arrivée de chaque étape : les 3 premiers de l'étape, le leader du classement général, le meilleur sprinteur, le meilleur grimpeur et le coureur désigné le plus combatif.

Après l'étape finale de Prévessin-Moëns la présence de tous les coureurs sera requise lors de la cérémonie officielle de remise des prix à la salle polyvalente.

15. PENALITES

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable.

16. BRAQUETS

Braquets « juniors » 7,93m

17. DEPANNAGE

L'organisation prévoit un service d'assistance technique neutre (deux voitures) pour le dépannage de l'ensemble des coureurs. Le matériel est à fournir.

Un poste matériel sera organisé près de la ligne d'arrivée pour les étapes 2 et 4.

Pour le contre la montre (étape 1) les voitures suiveuses sont autorisées. Tous les chauffeurs doivent respecter les distances de sécurité derrière les coureurs notamment lorsque celui-ci a doublé un coureur retardé. Il doit connaître les règlements en vigueur.

18. INCIDENTS DE COURSE DANS LE FINAL

Les articles 2.6.027 et 2.6.028 du règlement UCI sont appliqués.

19. CONTROLE ANTIDOPAGE

Selon la réglementation UCI en vigueur, chaque organisateur doit prévoir un local pour les contrôles.

20. CONTROLE DES SIGNATURES

Tous les coureurs signent la feuille de présence au plus tard 5 minutes avant le départ de chaque étape.

Les coureurs qui ne signent pas la feuille de départ seront pénalisés.

21. HEBERGEMENTS ET REPAS

Les coureurs et accompagnateurs (2 maximum par équipe) souhaitant être hébergés doivent le préciser lors de leur inscription. Sont compris dans la finance d'inscription complète : 2 nuitées, 3 repas, une collation et 2 petits déjeuners.

TOUR DU LÉMAN JUNIORS

TROPHÉE FRANCO-SUISSE DE CYCLISME

REGLEMENT PARTICULIER

22. ABANDONS

Selon réglementation UCI en vigueur.

23. SERVICES MEDICAUX

Un service médical est à la disposition des coureurs pendant la course. Les équipes du service médical peuvent intervenir à la demande des coureurs à tout instant. Ils suivent la course dans une voiture. Une liste des hôpitaux est ajoutée au livre de route.

24. VOITURES SUIVEUSES - SECURITE

Pour les 2^e, 3^e et 4^e étapes, seules les voitures de l'organisation sont autorisées à l'échelon course. Un véhicule FIN de COURSE est engagé dans chaque étape. Pour la 1^{ère} étape uniquement (contre la montre), les directeurs sportifs ou responsables d'équipes pourront suivre leurs coureurs. Chaque chauffeur d'une voiture officielle est tenu d'avoir une licence officielle et de respecter le code de la route, ainsi que les directives de la direction de la course et/ou des membres du jury des commissaires. La caravane de la course sera accompagnée par des signaleurs mobiles qui se chargeront d'assurer la sécurité durant la course.

25. PARCOURS

Les coureurs doivent toujours suivre le parcours officiel tel que décrit dans le dossier et signalé, ils sont censés connaître le dit parcours. Les infractions seront sanctionnées par le collège des commissaires.

26. ECOCITOYENNETE

Il est interdit de jeter des déchets des voitures de la caravane de course.

Il est interdit pour les coureurs de jeter des déchets ou des bidons vides sur la voie publique.

Une amende de CHF 50.- pourra être appliquée pour les coureurs qui ne respectent pas cette règle.

27. CLAUSE FINALE

Le présent règlement peut être modifié par le collège des commissaires sur proposition et en concertation avec les organisateurs.

En participant au Tour du Léman Juniors, les coureurs et tous les suiveurs, reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement et l'acceptent dans son intégralité.

Tous les cas techniques qui ne sont pas abordés dans le présent règlement seront traités par le collège des commissaires en concertation avec les organisateurs. Tous les autres cas seront réglés par les organisateurs.

COURSE INTERNATIONALE PAR ÉTAPES DU 26 AU 28 MARS 2016

Inscriptions

- Les inscriptions seront prises sur le site internet à <http://www.tourdulemanjuniors.ch>
- Le délai des inscriptions est fixé au 20 Mars . Aucune inscription tardive ou sur place

La finance d'inscription est fixée à :

- CHF 90.- ou €85.-** engagement, repas + hébergement (samedi soir au lundi matin + collation du lundi midi)
CHF 60.- ou €55.- engagement avec repas du dimanche midi et collation du lundi midi uniquement (formule pour les coureurs ne souhaitant pas être hébergés)
CHF 85.- ou €80.- formule pour les accompagnateurs souhaitant être hébergés avec les repas (maxi 2 par équipe)

Payables en Suisse au nom de:

Trophée Franco Suisse : sur le compte 102.098.99.05

Pour CHF : IBAN CH12 0076 5001 0209 8990 5 BIC : BCVSCH2LXXX

Pour Euros : IBAN CH66 0076 5001 0266 8681 0 BIC : BCVSCH2LXXX

Par poste : CCP 19-81-6 Clearing 765

L'inscription ne sera validée qu'après réception du règlement.

URGENCES & HOPITAUX

Hôpital Riviera et Chablais +41 24 473 17 31

Hôpital Cantonal de Genève +41 22 372 33 11

Hôpital du Léman Thonon +33 450 832 000

DISPOSITIONS :

Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les accidents survenant aux coureurs ou dont ils pourraient être la cause. Tous les coureurs et suiveurs ont l'obligation de se conformer aux règlements sur la circulation routière, ainsi qu'aux ordres des commissaires.

Ni l'organisateur, ni son assureur ne couvrent les dommages que pourraient subir le matériel et les équipements des participants notamment en cas de chutes ou de vol. Il incombe à chacun de se garantir un non contre ce type de risques auprès de son assureur.

Les participants reconnaissent la non responsabilité de l'organisateur pour la surveillance des biens ou des objets en cas de vol ou de perte.

Nous vous conseillons d'avoir une assurance avec couverture européenne.

Dépose des vélos

Un local sera mis à la disposition des équipes pour le stockage des vélos à Bellevaux. Ce local sera fermé à clé la nuit mais l'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol (prévoir câble avec cadenas).

Toute dégradation constatée dans les chambres sera facturée aux personnes concernées.

TOUR DU LÉMAN JUNIORS

TROPHÉE FRANCO-SUISSE DE CYCLISME

Planche des prix

Les prix seront remis en espèces (euros) aux 20 premiers selon le schéma suivant

Rang	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4	Général
1	60	60	60	60	114
2	45	45	45	45	87
3	30	30	30	30	57
4	23	23	23	23	45
5-10	15	15	15	15	34
11-20	12	12	12	12	23
	369	369	369	369	737

PRIX SPECIAL:

Prime allouée par le Centre Mondial du Cyclisme désignant le plus combatif de chaque étape (pour la 1ère étape, ce prix sera remis au meilleur J1)

PRIME CLASSEMENT GENERAL MAILLOT VERT

Prime allouée par l'UVG désignant le meilleur sprinteur

1er 100.-

2ème 75.-

3ème 50.-

PRIME CLASSEMENT GENERAL MAILLOT A POIS

Prime allouée par l'ACCV désignant le meilleur grimpeur

1er 100.-

2ème 75.-

3ème 50.-

COURSE INTERNATIONALE PAR ÉTAPES

DU 26 AU 28 MARS 2016



Le comité d'organisation remercie chaleureusement les clubs, partenaires et sponsors ci-dessous pour leur soutien.

Le Conseil du Léman, sponsor de la manifestation

Le Cyclophile Aigle, coorganisateur de la 1ère étape

L'Union Cycliste Montheysanne, coorganisateur de la 1ère étape

Rhône cyclisme, mise à disposition de bénévoles sur la 1ère étape

L'Union Vélocipédique Genevoise, organisation de la 2ème étape.

Le Comité départemental de Haute savoie organisateur de la 3ème étape

L'Union Cycliste Gessienne, organisateur de la 4ème étape

Le Centre Mondial du Cyclisme, mise à disposition des locaux et d'avoir offert l'apéro, prime du plus combatif ainsi que les repas des commissaires et du comité d'organisation le samedi midi.

L'état du Valais, Apéro offert à l'occasion de la cérémonie protocolaire de la première étape.

La commune de Prévessin-Moëns, mise à disposition de la salle pour la remise des prix

Intermarché St-Genis, restauration

Laiteries Réunies Genève, restauration

Commune de Bellevaux, Trophées, fleurs et agape pour l'étape 3

Kony, fourniture des différents maillots

DOM Cycle, dossards et plaques de cadre

Le fonds du sport Vaudois, soutien financier

Le fonds du sport du canton du Valais, soutien financier

TOUR DU LÉMAN JUNIORS
TROPHÉE FRANCO-SUISSE DE CYCLISME



Votre fiduciaire
à Sion, Martigny
et Aigle.



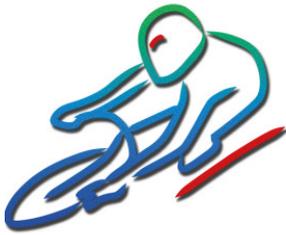
www.dclarze.ch



NOFIVAL

fiduciaire et révision

www.nofival.ch



COMITÉ DE L'AIN

KONY

